

*Département du Loiret - Arrondissement de Montargis*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES**

Date de convocation

17 juillet 2020

*L'an deux mille vingt, le vingt-quatre juillet à dix-huit heures,*

*le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.*

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 30

VOTANTS : 38

*Etaient présents :*

M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, M. Nicolas (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, M. Cammal, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Damon, Mme De Crémiers, Mme Dervernois, M. Greuin, M. Hidas, Mme Lemaitre, Mme Riby, M. Rougeron, M. Touchet (Gien), M. Pressoir (Langesse) M. Savrot (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux), Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (St Martin-sur-Ocre), **formant la majorité des membres en exercice.**

*Etaient absents avant donné pouvoir :*

M. Chevré à Mme Chevallier  
M. Crozat à M. Rougeron  
Mme De Metz à M. Hidas  
Mme Bourdin à Mme Chambon  
M. Darmois à Mme Le Hardy  
M. Boulogne à Mme Charpentier  
Mme Perron à M. Tagot  
Mme Poirier à M. Boucher

*Etait absente excusée :*

Mme Quaix

*Etaient absents :*

M. Bouleau  
Mme Poirier Chevallier

Madame Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

## **Délibération n° 2020/047**

**OBJET : Affectation du résultat 2019 – budget annexe de la zone d'activités de Coullons**

*Vu l'instruction comptable M14,*

*Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

Le résultat de fonctionnement du compte administratif 2019 du budget de la ZA de Coullons fait apparaître un excédent de 16 940,33 €.

Le résultat d'investissement du compte administratif 2019 du budget de la ZA de Coullons fait apparaître un déficit de 672 270,84 €.

*Sur avis favorable de la commission finances du 9 juillet 2020,  
Sur avis favorable du Bureau du 16 juillet 2020,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **REPREND** au compte D001 « déficit d'investissement reporté » la somme de 672 270,84 €,
- **AFFECTE** au compte R002 « résultat de fonctionnement reporté » la somme de 16 940,33 €.

Pour extrait conforme,  
à Gien, le 3 août 2020,

**Certifiée exécutoire,**

*Les formalités de publicité ayant été  
effectuées le* **31 JUIL. 2020**

le Président,

Francis Cammal

